

SOS Jeunes Quartier Libre

AMO



SOS Jeunes Quartier Libre

AMO (asbl privée – Service Agréé FWB)

Service d'Aide aux Jeunes et aux Familles en Milieu Ouvert

Année de création 1977

Equipe pluridisciplinaire : animateurs, assistants sociaux, éducateurs spécialisés, sociologues, criminologues, psychologues...

Public: Tout jeunes de 0 à 18 ans (20 ans) en difficulté et leurs proches (parents, familles, ...)

Aide : VOLONTAIRE – GRATUITE – CONFIDENTIELLE



Mission : Aide préventive au bénéfice des jeunes dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social

2 axes de travail :

Aide individuelle : accueil – écoute - information – orientation - accompagnement – soutien

Où : - dans nos locaux et/ou en accompagnement externe

Actions de prévention : actions – projets – interpellations – travail communautaire

Où : - dans les écoles fondamentales et secondaires
- dans l'espace urbain



Antenne 24/24h

- Accueil inconditionnel de 9h à 18h30
- Accueil de nuit 22h-9h
- Hébergement: 4 jeunes maximum, accord du tuteur légal nécessaire, une nuit renouvelable 2 fois, prolongation possible au cas par cas
- Public cible 12-20 ans
- Accueil en urgence mais possibilité d'un accompagnement sur le long terme jusqu'aux 20 ans du jeune

Projet MENA

• 3 axes de travail:

➤ Avant le signalement et le passage à l'Office des Etrangers:

- Offrir aux MENA une information de qualité sur leurs droits et les différentes démarches à suivre. Ceci implique de faire appel à des interprètes, des juristes...
- Accompagner ces jeunes vers les différentes institutions (Service des Tutelles, Office des Etrangers, etc) pour permettre l'ouverture de leurs droits.
- Envisager de potentielles solutions palliatives avant une prise en charge en COO

➤ En deuxième phase: Time out

- Temps d'arrêt, sas de réflexion, moments de médiation permettant de prendre les décisions les plus adaptées. Prévenir les ruptures définitives avec leur milieu de vie, hébergement entre 3 et 7 nuits, possibilité de réservation

➤ Jeunes déboutés:

- Cet accompagnement est subtil et demande de prendre le temps avec ces jeunes. Différents projets sont envisageables que ce soit dans le cadre d'un retour volontaire ou de solutions alternatives faisant notamment appel au collectif des sans-papiers, à la CRER, à la plateforme citoyenne.

Outils

• Accompagnement individuel:

Prendre le temps , créer un lien, faire de l'informel, activités prétextes, rendre le jeune acteur, développement du pouvoir d'agir

• Travail en réseau:

Trouver des relais, orienter vers des personnes de confiance, créer des partenariats

Merci de votre attention...

Des questions?

Réactions?

Réflexions?

...À vous la parole

